

AFFICHAGE 2011-2012-329

**CHARGES D'ENSEIGNEMENT À POURVOIR AU
CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE
COLLÈGE CONSTITUANT DE L'ASSOMPTION
ENSEIGNEMENT RÉGULIER
HIVER 2012**

Les enseignantes et les enseignants intéressés à ces charges d'enseignement doivent **poser leur candidature sur le site internet** du Cégep régional de Lanaudière **au plus tard le 6 FÉVRIER 2012 à 16 h, en complétant le formulaire prévu à cet effet et en indiquant le **numéro d'affichage** ainsi que **la discipline**.**

Notes importantes :

- 1. Seules les candidatures dûment complétées seront considérées.**
- 2. Ne pas oublier de compléter la déclaration d'emploi (Annexe II-6)**

VEUILLEZ UTILISER UN FORMULAIRE PAR NUMÉRO D'AFFICHAGE



Chantal Henri
Coordonnatrice aux relations de travail
Service des ressources humaines

/fs

c. c. Syndicat des enseignantes et des enseignants
des collèges constituants de L'Assomption, de Joliette et de Terrebonne

Repentigny, le 26 janvier 2012

Le Cégep régional de Lanaudière est soumis à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi et les membres des groupes visés, femmes, minorités ethniques, minorités visibles, autochtones et handicapés sont encouragés à poser leur candidature.

AFFICHAGE 2011-2012-329

**COLLÈGE CONSTITUANT DE L'ASSOMPTION
ENSEIGNEMENT RÉGULIER**

**CHARGE DE REMPLACEMENT
HIVER 2012**

Fin de l'affichage : 6 février 2012

310 Techniques juridiques

3 périodes

Exigences requises :

- BAC en droit
 - Expérience pertinente en pratique du droit
 - Atout : Inscription souhaitable à un ordre reconnu (Barreau, Chambre des notaires)
 - Le cours de Signification de procédures et Exécution de jugements pourrait être donné exceptionnellement par un huissier de justice (sous condition de clause de retrait de priorité).
 - Le cours Fonctionnement d'un greffe civil ou Fonctionnement d'un greffe pénal pourrait être donné par un officier de justice (sous condition de clause de retrait de priorité).
-

- Le nombre de périodes est indicatif seulement.
- Le Collège comblera les charges affichées, dans la mesure où la clientèle réelle le justifiera au moment de les combler.

Le candidat ou la candidate retenu devra se soumettre à un test de français écrit en lien avec la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française du Cégep régional de Lanaudière, offert par le Service d'évaluation linguistique – TÉLUQ. Note de passage établie à 60%.